

« #UP - PARCOURS POUR GRANDIR EN GRAND » PARCOURS PERSONNALISÉS EN FAVEUR DES PRÉADOLESCENTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES EN DÉTRESSE AINSI QUE DE LEURS FAMILLES

OBJECTIF DE L'ACTION

La présente initiative vise à répondre de manière souple et intégrée aux besoins des adolescents et des jeunes afin de les aider à faire face à leur détresse et à la surmonter, en intervenant également auprès de la famille pour aider les parents à lire et à accepter les besoins de leurs enfants et, plus généralement, pour les accompagner dans la phase complexe de la croissance.

L'initiative poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Amélioration des compétences sociales et interpersonnelles pour renforcer le développement personnel et l'autonomie, la conscience de soi et la consolidation du bien-être émotionnel ;
- ✓ Acquisition de son rôle dans la famille dans la phase de transition vers l'âge adulte ;
- ✓ Amélioration des compétences individuelles pour le parcours scolaire/de formation ;
- ✓ Amélioration des compétences, sensibilisation et orientation pour la transition école-travail.

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires de l'initiative sont les préadolescents, les adolescents et les jeunes âgés de 11 à 25 ans résidant ou domiciliés dans la région de Lombardie - et, s'ils sont mineurs, leur famille - qui présentent une ou plusieurs situations de détresse, telles que :

- SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE ET ÉVOLUTIVE (relations familiales problématiques, événements de vie stressants, troubles de l'alimentation, déviance et implication dans des groupes à risque, le risque de dépendance ou d'abus d'alcool, de drogues, de jeux de hasard, etc ;) ;
- ISOLEMENT SOCIAL (faible capacité d'adaptation, présence de problèmes psychologiques et comportementaux, éloignements de la vie sociale, victimes de harcèlement/cyber-harcèlement) ;
- ABANDON SCOLAIRE (échecs scolaires/de formation) ;
- COMPORTEMENTS ANTISOCIAUX, DÉLINQUANTS,

TYPE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'INITIATIVE

Suite à une évaluation pluridisciplinaire sous la responsabilité de l'ASST, un bon est délivré à un organisme gestionnaire pour la mise en œuvre des parcours d'aide. À titre d'exemple, il peut servir à :

- des interventions éducatives ou psychologiques individuelles ;
- des interventions de soutien auprès des membres de la famille par une aide éducative ou psychologique ;
- un accompagnement de l'adolescent/jeune dans l'accès au réseau de services d'activation de parcours de formation ou de travail ;
- des interventions de soutien psycho/socio/éducatif en présence de facteurs de vulnérabilité ou de problèmes évidents liés à l'usage/abus de substances.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour accéder à l'initiative, le bénéficiaire (s'il est âgé de plus de 18 ans), ou sa famille, doit s'adresser à un des organismes suivants :

- ✓ Service de neuropsychiatrie de son ASST ;
- ✓ Service social de la commune de résidence ;
- ✓ Coopératives, associations, organismes volontaires/Onlus inscrits dans des registres régionaux ou nationaux ou des listes régionales/nationales similaires ;
- ✓ Centres de planification et d'éducation familiale privés et accrédités ;
- ✓ Institutions religieuses avec lesquelles l'État a conclu des pactes, des accords ou des ententes. Ex : paroisses, oratoires.
- ✓ Établissements scolaires par l'intermédiaire des services psychologiques correspondants ;
- ✓ Centres familiaux

L'organisme déclarante transmet le formulaire de déclaration, accompagné du consentement du destinataire adulte ou de la famille du mineur, à L'ATS compétente.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Plus d'informations sur la mesure en consultant le site Internet de la Région de Lombardie (www.regione.lombardia.it) ou en appelant l'agence de protection de la santé ATS aux :

Antonella Ilardi: Tel: 0332277454 / Mail: ilardia@ats-insubria.it